

Divisional Training Officers (DTOs)

The role of the Divisional Training Officer is set out in the document "Overview of CERN Training" as :

- to be the Division Leader's right hand person on training matters
- to be well informed on the activities of his/her Division
- to know the training opportunities and communicate them to the members of the Division
- to liaise with the different Training Committee members in his/her Division
- to ensure that the division-specific needs are covered by the general training programme if the volume warrants this
- to initiate division-specific actions in training and inform the relevant training bodies
- to act as mediator if necessary in discussing individual training situations

The current list of DTOs is as follows :

AG/DG
AS
AT
CN
ECP
FI
MT
PE
PPE
PS
SL
ST
TH
TIS

Délégués divisionnaires à la formation (DTO)

Le rôle du délégué divisionnaire à la formation est détaillé dans le document "Vue d'ensemble de la formation au CERN" comme suit :

- être le bras droit du chef de division en matière de formation
- être bien informé des activités de sa division
- connaître les possibilités de formation et en informer les membres de la division
- assurer la liaison entre les différents membres des comités d'enseignement de sa division
- veiller à ce que les besoins propres à sa division soient couverts par le programme général de formation pour autant que l'ampleur de ces besoins le justifie
- prendre des mesures dans le domaine de la formation propres à la division et en informer les organes compétents
- faire éventuellement fonction de médiateur dans l'examen de cas individuels.

Les DTO actuels sont les suivants :

E. Groniger-Voss
D. Ball
H. Lengeler
C. Verkerk
K.M. Storr
P. Geeraert
P. Faugeras
S.R. Rayson
F. Wittgenstein
D. Dekkers
B. Sagnell
A. Lecomte
G. Veneziano
M. Streit-Bianchi

INFORMATIONS GENERALES GENERAL INFORMATION

AUX UTILISATEURS DE MAGASINS

A partir du vendredi 5 juin et jusqu'au vendredi 16 octobre, les selfs-services seront fermés le vendredi pour inventaire.

Pour permettre la continuité du service, la fermeture sera décalée comme suit :

- self-service Préveessin, bât. 904 : le matin
- self-service Meyrin, bât. 113 : l'après-midi.

Division AS
Groupe Logistique

REINTEGRATION SÉCURITÉ SOCIALE FRANÇAISE (Retraites)

La prochaine permanence de la Sécurité sociale française aura lieu le

jeudi 4 juin 1992 de 13h30 à 15h30
Salle de Conf. PE 1, 1er étage, bât. 5.

Les personnes intéressées sont priées de prendre rendez-vous en téléphonant aux Affaires sociales (tél. 4479).

Affaires sociales
Division du Personnel

IMPOSITION DES PENSIONS DU CERN EN ALLEMAGNE

Selon le droit fiscal allemand, les pensions qui reposent, du moins en partie, sur des cotisations personnelles de l'assuré, déduites de son revenu salarial, ne sont imposables que sur une fraction (environ 25 %) de la pension de retraite totale [§ 22, Nr. 1, Satz 3a) 'Einkommensteuergesetz']¹⁾. En outre, les déductions légales peuvent être opérées sur cette fraction.

Par lettre du 5 août 1987, le 'Bundesminister der Finanzen'²⁾ a reconnu que ces dispositions étaient applicables aux pensions servies par le CERN.

Si vous souhaitez prendre votre retraite en Allemagne, le texte de la lettre précitée est disponible aux Affaires sociales, Division du Personnel, tél. 4201.

Affaires sociales
Division du Personnel

- 1) Loi sur l'impôt sur le revenu
2) Ministre fédéral des finances

TAXATION OF CERN PENSIONS IN GERMANY

According to German fiscal law, pensions which are based at least in part on personal contributions deducted from an employee's salary are taxable on only a proportion (about 25%) of the total retirement pension [§ 22 Nr. 1 Satz 3a) 'Einkommensteuergesetz']¹⁾. Furthermore, the statutory deductions may be made from this proportion.

In a letter dated 5 August 1987, the 'Bundesminister der Finanzen'²⁾ acknowledged that pensions paid by CERN fell within these provisions.

If you are considering retirement in Germany, a copy of the above letter can be obtained from Social Affairs, Personnel Division, tel. 4201.

Social Affairs
Personnel Division

- 1) Income Tax Act
2) The Federal Minister of Finance

APPEL AUX SERVICES TECHNIQUES (TCR*)

Vous avez un problème avec un équipement de l'infrastructure technique du CERN, tel que électricité; fluides (eau, gaz, air); chauffage, refroidissement, ventilation ou conditionnement d'air; ascenseurs, ponts roulants; bâtiments (sanitaires, fuites, portes, fenêtres); systèmes de sécurité; etc.

Habituellement vous demandez une intervention en téléphonant au 2201.

Vous pouvez aussi bien envoyer un courrier électronique à TCR@CERNVM; normalement l'opérateur s'occupera sans délai de votre courrier.

Veillez à bien indiquer:

- l'équipement et la nature de la panne
- son emplacement (bâtiment, étage, local)
- votre nom, numéro de téléphone et/ou bip.

(Votre nom,...? Si l'en-tête du courrier VM et 'WHO' ne vous identifieront pas correctement.)

Vos questions ou remarques sont bienvenus au 2201 ou TCR@CERNVM.

Les Opérateurs de la TCR

* TCR est synonyme de 'Salle de Contrôle Technique', elle se trouve sur le Site Meyrin en B212. Nous y sommes présents toute l'année, jour et nuit. Vous êtes invité de nous y rencontrer et de discuter avec nous de vos problèmes quand vous voudrez.

CALLING THE TECHNICAL SERVICES (TCR*)

You have a problem with equipment of the CERN's technical infrastructure, like electricity; fluids (water, gas, air); heating, cooling, ventilation or air conditioning; lifts, cranes; buildings (sanitary, leaks, doors or windows); safety systems; etc.

To call for an intervention you normally dial 2201.

Alternatively you may send an e-mail to TCR@CERNVM; your mail should be treated by the operator without delay.

Please indicate clearly:

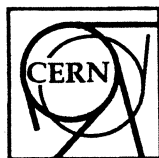
- the equipment and nature of the fault
- its location (building, floor, room)
- your name, phone and/or beep number

(Your name,...? Should you not be identified correctly by the VM mail header and 'WHO'.)

Your questions or comments are welcome on 2201 or TCR@CERNVM.

The TCR Operators

* TCR stands for 'Technical Control Room', it is located in B212 at the Meyrin Site. We are present throughout the year, day and night; you are invited to meet us there and to discuss any relevant problem with us any time.



Pour les personnes intéressées par les problèmes de la communication dans le domaine scientifique, et tout particulièrement pour celles dont la profession est le journalisme, l'interprétation ou l'enseignement, le CERN organise des soirées d'information scientifique générale sous le titre :

Les Sciences aujourd'hui

Ces rencontres seront animées par Rafel Carreras, responsable du programme d'Enseignement général au CERN, qui y commentera et expliquera un choix d'articles parus récemment dans des publications scientifiques et qui couvrent les sciences physiques et biologiques ainsi que certains aspects des relations science-société.

Une attention particulière sera portée au langage et aux notions utilisés afin que les explications et les commentaires soient accessibles aux personnes n'ayant pas de formation scientifique.

Dates : La prochaine séance aura lieu :

mardi 2 juin 1992

Heure : De 20 h précises à environ 22 h

Lieu : CERN, grand amphithéâtre, bâtiment principal, 1er étage

Repas Il est possible de prendre un repas avant la séance au restaurant situé au rez-de-chaussée du bâtiment principal

Entrée libre : Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser au Service des Médias du CERN, tél. 767 27 22